

Elément du moduleCOMPTABILITE GENERALE 1EXERCICE 1:

Le 1/1/2000, Mr Alpha crée sa propre entreprise. Il commence son commerce avec un capital de 200 000 Dh.

Au cours de l'année 2000, il a réalisé un certain nombre d'opérations, et se retrouve fin 2000 avec la situation suivante :

- Espèce en caisse	15 000 Dh
- Dépôt en banque	35 000 Dh
- Fonds commercial	25 000 Dh
- Dettes envers les fournisseurs	47 000 Dh
- Matériel et outillage	40 000 Dh
- Matériel de transport	30 000 Dh
- Emprunt obligataire	100 000 Dh
- Construction	120 000 Dh
- Marchandises	45 000 Dh
- Créances sur clients	37 000 Dh

Travail à faire :

1. Déterminer par la méthode du calcul les postes éléments suivants :

Actif immobilisé - Actif Circulant - Trésorerie - Ressources propres - Ressources empruntées - Financement permanent - Passif Circulant.

2. Etablir le bilan de l'entreprise Alpha au 31/12/2000 (CGNC).

EXERCICE 2:

On vous communique le bilan de l'entreprise X au 31/12/1999.

Actif		Passif	
Terrain	10 000	Capital	_____
Construction	30 000	Emprunt	_____
Matériel et outillage	25 000	Fournisseur	_____
Marchandises	30 000		
Clients	2 000		
Caisse	6 000		
Total	103 000	Total	_____

Travail à faire :

Compléter le bilan de l'entreprise X, sachant que la somme empruntée par l'entreprise représente 4 fois la somme qu'elle doit à ses Fournisseurs, et sachant que sa dette envers les fournisseurs représente 10% des emplois fixes.

EXERCICE 3:

Le 1/1/1999 ; une entreprise est créée, les éléments actifs et passifs sont les suivants :

- Frais de constitution 70 000 Dh
- Fonds commercial 80 000 Dh
- Terrain 20 000 Dh
- Camion 140 000 Dh
- Matériel de bureau 20 000 Dh
- Marchandises en stock 30 000 Dh
- Une somme de 40 000 Dh est déposée en banque au nom de l'entreprise.
- Dettes envers les fournisseurs, apportées par l'un des associés (faillite), soit 140 000 dh
- Une liquidité de 2 000 Dh est déposée dans la caisse de l'entreprise.
- De même l'entreprise obtient un emprunt sur 5 ans soit 100 000 Dh.
- Subventions d'investissement reçues : 14 000 Dh.

Question : Etablir le bilan de l'entreprise selon le CGNC.

Emprunt $= 6500 \times 4 = 26000$ Dhs
 Capital social $= \text{Total actif} - \text{emprunt} - \text{fournisseur}$
 $= 70\ 500$ Dhs

EXERCICE 3:

Le 1/1/1999 ; une entreprise est créée, les éléments actifs et passifs sont les suivants :

ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISÉ		FINANCEMENT PERMANENT	
Immobilisations en non valeurs		Capitaux propres	
Frais préliminaires	70 000	Capital social	148 000
Immobilisations incorporelles		Capitaux propres assimilés	
Fonds commercial	80 000	Subventions d'investis.	100 000
Terrain	20 000	Dettes de financement	14 000
Matériel de transport	140 000	Autres dettes de financem.	
Mobilier matériel de bureau	20 000		
TOTAL I	330 000	TOTAL I	262 000
ACTIF CIRCULANT (HT)		PASSIF CIRCULANT (HT)	
Stocks		Dettes du passif circulant	
Marchandise	30 000	Fournisseurs	140 000
TOTAL II	30 000	TOTAL II	140 000
TRESORERIE ACTIF		TRESORERIE PASSIF	
Banque	40 000		
Caisse	2 000		
TOTAL III	42 000	TOTAL III	
TOTAL GENERAL I+II+III	402 000	TOTAL GENERAL I+II+III	402 000

Tifawt.com

Comptabilité générale 1
Série des exercices n°: 4

Règles :
 Si une même facture de doit d'achats ou de ventes comporte plusieurs réductions commerciales (rabais, remise, ristourne), ces dernières se calculent successivement et non de façon globale. Dans ce cas, seul le dernier net commercial hors taxes est à enregistrer comme achats ou ventes. Lorsque ces réductions commerciales sont hors facture de doit, attention, ces dernières doivent apparaître en comptabilité. La TVA est un impôt indirect qui se calcule sur la base du prix hors taxes (HT).

$\text{Prix HT} \times 20\%$ et $\text{Prix TTC} = \text{Prix HT} + \text{TVA}$
 $\text{Prix HT} = \text{Prix TTC} / 1,20$

Les comptes de TVA prévus par le CGNC sont
 Au niveau de la classe 3, comptes de l'actif circulant
 34551 Etat TVA récupérable sur immobilisations
 ce compte est lié aux achats des immobilisations
 34552 Etat TVA récupérable sur charges
 ce compte se rapporte aux achats non immobilisés et aux charges de la classe 6.

3456 Etat Crédit-TVA,
 ce compte est utilisé lorsque la différence entre TVA facturée et la TVA récupérable est négative.

Au niveau de la classe 4, comptes du passif circulant

4455 Etat TVA facturée
 ce compte accompagne la vente
 4456 Etat TVA due
 ce compte est utilisé lorsque la différence entre TVA Facturée et la TVA récupérable est positive, dans ce cas le montant de cette différence sera déclaré et versé à l'Etat.

EXERCICE : Facturation,

Le 9-1-2007, l'entreprise Rachid d'AGADIR assujettie à la TVA reçoit de son fournisseur, l'entreprise BÊTA de Fès la facture de doit n°4 résumée ainsi : marchandises : 7000 Dhs HT, TVA 20%, net à payer au 27-2-2007.

Le 10-1-2007, l'entreprise Bêta de Fès assujettie à la TVA reçoit de son fournisseur Samir de casa la facture de doit n°45 réglée par chèque bancaire n°144 : Micro-ordinateur : 25000 Dhs HT, TVA 20%.

Le 12-1-2007, l'entreprise Bêta de Fès assujettie à la TVA reçoit de l'entreprise RAHMANI d'AGADIR, la facture de doit n°65 résumée ainsi : matières premières : 2000 Dhs HT, remise 10%, TVA 20%, paiement au comptant par chèque bancaire n°35.

Le 16-1-2007, l'entreprise RAHMANI d'AGADIR assujettie à la TVA reçoit de l'entreprise BÊTA de Fès, la facture de doit n°135 résumée ainsi : marchandises : 3500 Dhs HT, rabais 5%, remise 10%, TVA 20%, net à payer le 16-2-2007.

Le 18-1-2007, l'entreprise GHIATI de Taza assujettie à la TVA reçoit de l'entreprise Bêta de Fès la facture de doit n°49 comprenant

Solution de l'exercice n°2

A			
5161	Caisse	5 500	
5141	Banque	16 500	
3421	Clients	33 000	
7121	Ventes de produits finis Notre facture n°1		55 000
B			
6121	Achat de matières premières « A »	22 000	
5141	Banque		6 600
5161	Caisse		4 400
4411	Fournisseurs Sa facture N°..., chèque n°..., pièces de caisse n°...		11 000
C			
5141	Banque	18 000	
71272	Commissions et courtages reçus Avis de crédit reçu de notre banque		18 000
D			
5146	Chèques postaux	3 000	
71271	Locations diverses reçues Avis de crédit reçu		3 000
E			
5141	Banque	23 100	
3421	Clients Avis de crédit n°...		23 100
F			
4411	Fournisseurs	5 500	
5141	Banque Chèque n°...		5 500
G			
61253	Achats de petit outillage et petits équipements	600	
5161	Caisse Pièces de caisse n°.... ;		600
H			
61711	Appointements et salaires	8 000	
6134	Prime d'assurance	3 500	
63111	Intérêts des emprunts	700	
65831	Pénalités et amendes fiscales	900	
5141	Banque Chèques n°...		13 100
Total		140 300	140 300

	8	Report	2 688 000	2 688 000
340	Matériel de transport		150 000	
141	Banque			75 000
381	Dettes sur acquisitions d'immobilisations			75 000
	Chèque N°4, facture du Fournisseurs			
	d'immobilisation n° ...			
	9			
481	Dettes sur acquisitions d'immobilisations	15 875		
141	Banque			15 875
	Chèque n°5 et n°6 aux fournisseurs			
	d'immobilisations			
	Total	2 853 875	2 853 875	

Bilan résultant de l'ensemble des données ci-dessus :

Bilan de l'entreprise Bêta		Passif
ACTIF IMMOBILISE <i>immobilisations corporelles</i>		FINANCEMENT PERMANENT
Construction	380 000	<i>Capitaux propres</i>
Install. Mat. Et Outillage	650 000	Capital social
Matériel de transport	150 000	<i>Capitaux propres et assimilés</i>
M.Bureau	83 000	Subvention d'investissement
		<i>Dettes de financement</i>
		Autres dettes de financement
		(500 000 + 325 000)
Total 1	1 263 000	Total 1
ACTIF CIRCULANT		PASSIF CIRCULANT
		<i>Dettes du passif circulant</i>
		Autres créanciers
Total 2		Total 2
TRESORERIE		TRESORERIE
banques, chèques postaux	707 125	
Caisse	3 000	
Total 3	710 125	Total 3
Total général (1) + (2) + (3)	1 973 125	Total général (1) + (2) + (3)

Attention

- Lorsqu'une entreprise achète des marchandises ou des matières premières à crédit, il faut penser à créditer le compte 4411 FOURNISSEURS.
- Lorsqu'une entreprise achète une immobilisation à crédit, il faut penser à créditer l'un des deux comptes suivants :
 - Si la durée du crédit est inférieure à une année, on crédite le compte 4481 Dettes sur acquisition d'immobilisation (voir l'opération n°7)
 - Si la durée du crédit dépasse une année, dans ce cas on doit créditer le compte 1486 Fournisseurs d'immobilisation.

2- Journal classique de l'entreprise Béta.

		1			
5141	Banque			950 000	
1111	Capital social				950 000
Apport du numéraire par Mr X		2			
5141	Banque			500 000	
1481	Emprunt auprès des établissements de crédit				500 000
Avis de crédit n°1		3			
5141	Banque			100 000	
1311	Subventions d'investissements reçues				100 000
Avis de crédit n°2 reçue de la banque		4			
5161	Caisse			7 000	
5146	Chèques postaux			18 000	
5141	Banque				25 000
Chèque n°1		5			
2321	Bâtiment			380 000	
5141	Banque				380 000
Chèque n°2		6			
2332	Matériel et Outillage			650 000	
5141	Banque				325 000
1486	Fournisseurs d'immobilisations				325 000
Chèque n°2, facture du fournisseur N°...		7			
2351	Mobilier de Bureau			83 000	
5141	Banque				30 000
5161	Caisse				4 000
5146	Chèques postaux				10 000
4481	Dettes sur acquisitions d'immobilisations				39 000
Chèque n°3, chèque postal n°1, facture du Fournisseurs, pièces de caisses					
		A reporter		2 688 000	2 688 000

Solution de l'exercice 1

1- les comptes schématiques (comptes en T) correspondant aux données ci-dessus avec respect du principe de la partie double.

Les comptes d'actif

D	5141 Banque	C
(1) 950 000		25 000 (4)
(2) 500 000		380 000 (5)
(3) 100 000		325 000 (6)
		30 000 (7)
		75 000 (8)
		6 500 (9)
		9 375 (9)
	SD : 669 125	

D	5161 Caisse	C
(4) 7 000		4 000 (7)
	SD : 3 000	

D	2321 Bâtiments	C
(5) 380 000		
	SD : 380 000	

D	5146 Chèques postaux	C
(4) 18 000		10 000 (7)
	SD : 8 000	

D	2332 Matériel et outillage	C
(6) 650 000		
	SD : 650 000	

D	2351 Mobilier de bureau	C
(7) 83 000		
	SD : 83 000	

D	2340 Matériel de transport	C
(8) 150 000		
	SD : 150 000	

Les Comptes de Passif

D	1111 Capital social	C
		950 000 (1)
	SC 950 000	

D	1311 Subventions d'investissement reçues	C
		100 000 (3)
	SC 100 000	

D	1481 Emprunts auprès des établissements de crédit	C
		500 000 (2)
	SC 500 000	

D	4481 Dettes sur acquisition d'immobilisation	C
(9) 6 500		39 000 (7)
(9) 9 375		75 000 (8)
SC 98 125		

D	1486 Fournisseurs d'immobilisations	C
		325 000 (6)
	SC 500 000	

UNIVERSITE IBN ZOHR
FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES
ECONOMIQUES ET SOCIALES
AGADIR

ANNEE UNIVERSITAIRE : 08/2009.
ENSEIGNANT: A. EL OUIDANI

SCIENCES ECONOMIQUES ET GESTION
COMPTABILITE GENERALE 1 SERIE : 3

EXERCICE 1 :

On vous communique des données suivantes, tirées des documents comptables de l'Entreprise Bêta de Fès.

- 1- M. X apporte 950 000 Dh qu'il dépose dans un compte bancaire ouvert en vue de la création de son entreprise Bêta.
- 2- Il emprunte auprès d'une banque 500 000 Dh qu'elle lui verse au compte bancaire de son entreprise et qui sont remboursables sur 5 ans.
- 3- Il reçoit de l'Etat une subvention d'investissement de 100 000 Dh, versée au compte bancaire de son entreprise.
- 4- Il retire de la banque 25 000 Dh pour alimenter la caisse à raison de 7 000 Dh, le reste est versé dans un compte de chèques postaux.
- 5- Il achète un bâtiment pour 380 000 Dh payé par chèque bancaire.
- 6- Il achète du matériel et outillage pour 650 000 Dh payé pour la moitié par chèque bancaire et pour l'autre moitié payable sur 18 mois.
- 7- Il achète du mobilier de bureau pour 83 000 Dh, en espèce : 4000 Dh, par chèque bancaire : 30 000 Dh, par chèque postal : 10 000 Dh et le reste à crédit sur 6 mois.
- 8- Il achète un camion pour 150 000 Dh payé pour la moitié par chèque bancaire et pour l'autre moitié à crédit sur 8 mois.
- 9- Il rembourse par chèque bancaire 6500 Dh de crédit payable sur 6 mois et 9375 Dh de crédit payable sur 8 mois.

TAF : Passer dans les comptes schématiques puis au journal de l'entreprise Bêta, les opérations ci-dessus et établir le bilan résultant de l'ensemble des données ci-dessus.

EXERCICE 2 :

On vous présente les opérations suivantes concernant une entreprise :

- a- Elle vend des produits finis au Maroc pour 55000 Dhs à raison de 10% par espèce, 30% par chèque bancaire et le reste à crédit.
- b- Elle achète des matières premières du groupe « A » pour 22000 Dhs à raison de 50% à crédit, 30% par chèque bancaire et le reste par espèce.
- c- Elle encaisse des commissions pour 18000 Dhs par chèque bancaire.
- d- Elle encaisse le loyer d'un appartement affecté à l'exploitation pour 3000 Dhs par chèque postal.
- e- Le client de l'opération n°1 ci-dessus lui rembourse 70% de sa créance par chèque bancaire.
- f- Elle rembourse par chèque bancaire la moitié de la dette envers le fournisseur (opération n°2).
- g- Elle achète du petit outillage pour 600 Dhs en espèce.
- h- Elle paie par chèques bancaires :
 - Des salaires d'un montant de 8000 Dhs ✓
 - Une prime d'assurance d'un montant de 3500 Dhs ✓
 - Des intérêts des emprunts bancaires de 700 Dhs ✓
 - Et une amende fiscale de 900 Dhs.

TAF : Passer les écritures ci-dessus au journal et établir le bilan de clôture.

Les éléments suivants et payable à 30 jours : Marchandises : 5000 Dhs
hors taxes (HT), TVA 20%.

Le 20-1-2007, l'entreprise GHIATI de Taza assujettie à la TVA
reçoit de l'entreprise Bêta de Fès la facture d'avoir n° A12 portant
remise de 500 Dhs sur la facture de doit 49 du 18-1-2007 ci-dessus.

Le 23-1-2007, l'entreprise ALAOUI de CASA assujettie à la TVA
reçoit de l'entreprise Bêta de Fès la facture de doit n°9 comprenant
les éléments suivants et payable à 30 jours : marchandises : 7000 Dhs
HT, remise 5%, rabais 5%, escompte 1%, TVA 20%, payable dans un mois

Le 25-1-2007, l'entreprise ALAOUI de CASA reçoit de l'entreprise
Bêta de Fès la facture d'avoir n°A99 concernant le retour de 2000 Dhs
de marchandises non conformes.

Le 31-1-2007, l'entreprise Bêta de Fès envoie à l'entreprise
Risk de casa, la facture de doit n°8, produits finis : 25000 Dhs,
payable sous huitaine.

Le 31-1-2007, l'entreprise Bêta de Fès envoie à l'entreprise
Amrani de casa, la facture de doit n°13 réglée par chèque n°200 :
commissions : 7000 Dhs,

Travail à faire :

IL vous est demandé d'établir puis de journaliser les factures
ci-dessus adressées par l'entreprise Bêta de Fès assujettie à la TVA).

Travail à faire :

(حاسبة)

Solution : je vous conseille de toujours commencer par établ

Entreprise Bêta Fès	Facture n° 4 Doit 9-1-2007 E/ ^{se} Rachid Agadir.
Marchandises	7000
TVA 20%	+ 1400
Net à payer 27-2-07	8400

Entreprise Samir Casa	Facture n° 45 Doit 10-1-2007 E/ ^{se} Bêta Fès
Micro-ordinateur	25000
TVA 20%	+ 5000
NAP	30000

Tifawt.com

Entreprise Rahmani		Facture n° 85
Agadir		12-1-2007
Doit		
Entreprise Bêta Fès		
Matières premières	2000	
Remise 10%	-200	
Net commercial	1800	
TVA 20%	+360	
Net à payer	2160	

Entreprise Bêta		Facture n° 145
Fès		16-1-2007
Doit		
Entreprise Rahmani Agadir		
Marchandises	3500	
Rabais 5%	-175	
Net commercial 1	3325	
Remise 10%	-332,5	
Net commercial 2	2992,5	
TVA 20%	+598,5	
Net à payer	3591	

Entreprise Bêta		Facture n° 15
Fès		18-2-2007
Doit		
Entreprise CHIATI TAZA		
Marchandises	5000	
TVA 20%	+1000	
Net à payer 18-2-07	6000	

Entreprise Bêta		Facture n° 112
Fès		20-1-2007
AVOIR		
Entreprise CHIATI TAZA		
Remise / facture n° 43	500	
TVA 20%	100	
Net à déduire	600	

Entreprise Bêta		Facture n° 2
Fès		23-1-2007
Doit		
Entreprise -1000 Casa		
Marchandises	7000	
Rabais 5%	-350	
Net commercial 1	6650	
Remise 5%	332,5	
Net commercial 2	6317,5	
Escompte 1%	63,17	
Net financier	6254,33	
TVA 20%	1250,86	
Net à payer	7505,19	

Entreprise Bêta		Facture n° 108
Fès		31-1-2007
Doit		
Entreprise -1000 Casa		
Produits finis	25000	
TVA 20%	5000	
Net à payer	30000	
le 8-2-2007		

Entreprise Bêta		Facture n° 13
Fès		31-1-2007
Doit		
Entreprise -1000 Casa		
Commissions	7000	
TVA 20%	1400	
Net à payer	8400	

E/S Bêta		Facture n° 99
Fès		25-1-2007
AVOIR		
Entreprise -1000 Casa		
Marchandises	2000	
Rabais 5%	-100	
Net commercial 1	1900	
Remise 5%	95	
Net commercial 2	1805	
Escompte 1%	18,05	
Net financier	1786,95	
TVA 20%	357,35	
Net à déduire	2144,30	

9-1-2007			
3421	Clients		8400
7111	Vente de marchandises		7000
4455	Etat TVA facturée		1400
	Notre facture n°4		
	10-1-2007		
2340	Matériel de transport	25000	
34552	Etat TVA récupérable sur Immobilisations	5000	
4411	Banque		30000
	Sa facture n°4, notre chèque n°144		
	12-1-2007		
6135	Achat de matières premières	1800	
34552	Etat TVA récupérable sur charges	300	
4411	Banque		2100
	Sa facture n°35, notre chèque n°65		
	13-1-2007		
3421	Clients	3550	
7111	Ventes de marchandises		2992,5
4455	Etat TVA facturé		558,5
	Notre facture n°133		
	16-1-2007		
3421	Clients	6000	
7111	Ventes de marchandises		5000
4455	Etat TVA facturé		1000
	Notre facture n°49		
	20-1-2007		
7120	Rebais, remise, ristourne accordée	500	
4475	Etat TVA facturée	100	
3421	Clients		600
	Notre facture d'avoir n°12		
	23-1-2007		
3421	Clients	7505,19	
6386	Escomptes accordés	63,17	
7111	Vente de marchandises		6317,5
4455	Etat TVA facturée		1230,80
	Notre facture n°9		
	25-1-2007		
7111	Vente de marchandises	1835	
4455	Etat TVA facturée	357,35	
3421	Clients		2192,35
6386	Escomptes accordés		18,00
	Notre avoir n°A99		
	31-1-2007		
3421	Clients	30000	
7121	Ventes de produits finis		25000
4455	Etat TVA facturé		5000
	Notre facture n°3		
	31-1-2007		
61361	Commissions et courtages (remun.d'interm.)	7000	
34552	TVA récupérables sur charges	1400	
5141	Banque		8400
	Sa facture n°13		

Comptabilité générale 1Série des exercices n°: 5Exercice :

I) Le 1/1/2004, Alpha d'Oujda qui se spécialise dans l'achat et la vente du matériel informatique, a

acquis ce qui suit de son fournisseur Bêta de casa, facture n°23 :

2 ordinateurs P4 au prix unitaire 12000 dhs HT. 15 cartouches à encre au prix unitaire de 1200 dhs HT.

Remise 1%, escompte 2%.

II) le 15/1/2004, alpha retourne à bêta 2 ordinateurs défectueux. elle reçoit un avoir n°A46.

TAF : Etablir les factures ci-dessus.

Comptabiliser ces factures chez alpha puis chez bêta.

NB :

- Les réductions commerciales se calculent en cascade, c'est-à-dire successivement.
- L'escompte se calcule sur le dernier net commercial, ou sur le prix brut en l'absence des réductions commerciales.
- La TVA se calcule sur le net financier, ou sur le net commercial en l'absence de l'escompte ;
- Les réductions commerciales qui apparaissent dans une facture « Doit » n'apparaissent pas en comptabilité, on comptabilise le dernier net commercial.
- Dans le cas de l'entreprise Alpha, celle-ci a acquis des marchandises et non pas des immobilisations car l'activité de cette entreprise est la vente et l'achat du matériel informatique.

Exercice 2 :

On vous communique les renseignements suivants (TVA 20%)

	Janvier	Février	Mars
Clients (ventes encaissées TTC).....	192.000	143.320	216.000
Achat de marchandises, réglés TTC.....	48.000	87.600	80.400
Paiement Frais de missions.....		2.261	
Acquisition matériel de bureau TTC.....		72.000	
Règl. d'un véhicule de fonction TTC.....		192.000	
Paiement matériel de transport de marchandises TTC...			352800

216.000

80.400

352.800

Questions :

1. déterminer la TVA due pour le mois de février et mars.

2. enregistrer les écritures concernant les déclarations de TVA, y compris celle de son paiement.

Solution :Quelques rappels de cours :

1. La TVA est un impôt indirect, il se répercute normalement sur le consommateur final du produit, c'est donc ce dernier qui supporte cet impôt, et on comprend que l'entreprise n'est autre chose qu'un intermédiaire entre l'Etat qui encaisse la TVA et le consommateur final qui paie celle-ci. Elle ne supporte donc pas la TVA. L'entreprise travaille donc pour le compte de l'Etat. Elle collecte la TVA, mais elle ne lui verse pas la totalité, car elle doit en déduire la TVA qu'elle a elle-même supportée en achetant les marchandises ou en

achetant les éléments qui composent son coût de revient. Elle ne verse donc que la différence entre :

- La TVA sur les ventes

- La TVA sur les achats et frais.

2. les entreprises peuvent payer la différence de TVA à l'Etat soit à la fin de chaque mois ou à la fin de chaque trimestre (tout dépend de leurs chiffres d'affaires)

- Si le chiffre d'affaire $> 1.000.000$ de Dhs $\times$ la déclaration est mensuelle.

- La déclaration est trimestrielle si $CA < 1.000.000$ de Dhs et si l'entreprise a une activité saisonnière.

3. On rappelle qu'il existe deux régimes de TVA : le régime des débits (on l'appelle aussi régime Facturation) et le régime des encaissements. Seulement au Maroc, la majorité des entreprises adoptent le régime des encaissements. Celui consiste :

- La TVA n'est due à l'Etat que lorsque l'argent de la vente a été effectivement encaissé.

- La TVA n'est récupérable que lorsque les achats effectués par l'entreprise soient effectivement réglés.

Par contre dans le régime des débits on doit donner la TVA à l'Etat, une fois la facture établie sans attendre le règlement de celle-ci, bien sûr tant mieux si le règlement a été fait.

4. au Maroc on tient compte dans le calcul du montant de la TVA à verser à l'Etat de la règle du Décalage d'un mois pour la récupération de la TVA payée aux fournisseurs.

5. le calcul de la TVA se fait de la manière suivante :

TVA due

Mars

- TVA sur ventes de biens et services encaissés au cours du mois « Mars »

- TVA sur achats d'immobilisation du mois de « Mars »

- TVA sur achats et frais réglés de « Février »

- Crédit de TVA du mois « février » s'il existe

Finalement on corrige notre exercice, qui ne sera qu'une simple application numérique :

Solution de l'exercice :

1)- TVA due de Février =

TVA due Février = TVA facturée en février = $142320 \times 0,20 / 1,2 = 23720$ Dhs

- TVA sur achats d'immobilisation du mois de « Février »

= $72000 \times 0,20 / 1,2 = 12000$ Dhs

- TVA récupérable sur achats réglés en janvier

= $48000 \times 0,20 / 1,2 = 8000$ Dhs

- TVA sur véhicules de transport de personnes n'est pas récupérable

- Crédit de TVA du mois « janvier » il n'existe pas

= Montant à verser à l'Etat est : 3720 DH

TVA due de Mars =

TVA due Mars = TVA facturée en mars = $216000 \times 0,20 / 1,2 = 36000$ Dhs

- TVA sur achats d'immobilisation du mois de « Mars »

= $352800 \times 0,20 / 1,2 = 58800$ Dhs

- TVA récupérable sur achats réglés en février

= $87600 \times 0,20 / 1,2 = 14600$ Dhs

- TVA sur frais de mission et de réception n'est pas récupérable

- Crédit de TVA du mois « février » il n'existe pas

= Montant à verser à l'Etat est : - 37400 DH « attention c'est négatif »

On remarque qu'il n'y aura pas de règlement de TVA à fin avril car le solde étant en faveur de l'entreprise.

Attention, la TVA n'est pas récupérable dans les cas suivants :

- Les frais de déplacements, de pensions, de restauration.

- Les biens produits et non utilisés pour l'exploitation

- Les achats de carburant

- L'acquisition et la réparation de véhicules de transport de personne

- Les professions libérales traitées, les odonto, avocats, médecins...

Ces achats et frais sont donc enregistrés TTC dans les comptes concernés.

Attention, à la TVA en cas de cession d'immobilisation :

- Lorsque l'on achète une immobilisation avec de la TVA récupérable, on enregistre cette TVA dans le compte 34551, et on la déduit le mois même de son encaissement.
- Lorsque la cession de l'immobilisation se fait dans un délai supérieur à 3ans, il n'y a pas de reversement de TVA.
- Dans le cas contraire, une partie de la TVA initialement déduite doit être reversée. Si la cession intervient dès la première année, 2/3 de la TVA déduite doit être reversée au trésor. Si la cession intervient la deuxième année, 1/3 de la TVA doit être reversée au trésor.

Exercice 3 :

- 1- vente de marchandises au comptant par chèque à Mr X, 60000 dhs TTC, facture doit n°343
 - 2- vente de marchandises à Mr Y, brut HT 6000 dhs, remise 5%, facture doit n°344
 - 3- envoyé facture d'avoir n°A34 à Mr X, correspondant à un rabais de 6% sur facture n°343
 - 4- Mr Y nous demande un rabais sur facture n°344, nous lui envoyons un avoir n°A35 correspondant au rabais de 2%.
 - 5- Un nouveau client Mr T nous fait une avance sur commande de 20000 dhs.
 - 6- Livraison à Mr T des marchandises et envoi de la facture n°345, brut 60000 dhs, remise 2%, TVA 20%.
 - 7- Mr T nous renvoie des marchandises non conformes à la commande, nous lui adressons avoir n°A36 : brut HT 12000 dhs
 - 8- Mr T effectue le règlement par chèque
- TAF :** Journaliser les opérations ci-dessus.

Tifawt.com

Exercice 1.
Solution

DÉBIT			
Alpha (marché)			
Reference	Qté	Prix unitaire	Total
Pc Pentium 4	2	12000	24000
cartouches à encre	15	1200	18000
		Total	42000
		Remise 1%	420
		Net commercial	41580
		Escompte 2%	831,60
		Net financier	40748,40
		TVA 20%	8149,68
		Net à payer	48898,08

CREDIT			
Alpha (marché)			
Reference	Qté	Prix unitaire	Total
Pc Pentium 4	2	12000	24000
		Total	24000
		Remise 1%	240
		Net commercial	23760
		Escompte 2%	475,20
		Net financier	23284,80
		TVA 20%	4656,96
		Net à payer	27941,76

Journal de l'acheteur (Alpha)

		1/1/2004	
6111	Achat de marchandises	41580,00	
34552	Etat TVA récupérable sur charges	8149,68	
7386	Escomptes obtenus		831,60
4411	Fournisseurs		48898,08
	Facture de Bêta n°23		
	15/1/2004		
7386	Escomptes obtenus	475,20	
4411	Fournisseurs	27941,76	
6111	Achat de marchandises		23760,00
34552	Etat TVA récupérable sur charges		4656,96
	Facture d'avoir de Bêta n°A46		

Journal du vendeur (Bêta)

		1/1/2004	
3421	Clients	48898,08	
6386	Escomptes accordés	831,60	
7111	Vente de marchandises		41580,00
4455	Etat TVA facturée		8149,68
	Facture de Bêta n°23		
	15/1/2004		
7111	Vente de marchandises	23760,00	
4455	Etat TVA facturée	4656,96	
3421	Clients	27941,76	
		475,20	

Exercice 2

II- l'enregistrement comptable

		28/02			
4455	Etat TVA facturée		23.720,00		
3455	Etat TVA récupérable			20.000,00	
4456	Etat TVA due			3.720,00	
Déclaration TVA Février Courant mars					
4456	Etat TVA due		3.720,00		
5141	Banque			3.720,00	
		Règlement TVA du mois de février, chèque n°...			
		31/03			
4455	Etat TVA facturée		36.000,00		
3455	Etat TVA récupérable			73.400,00	
4456	Etat TVA due		37.400,00		
		Déclaration TVA Mars			

On remarque qu'il n'y aura pas de règlement de TVA à fin avril car le solde étant en faveur de l'entreprise.

Exercice 3

Solution :

3421	Clients		60.000,00		50.000,00
7111		Vente de marchandises			10.000,00
4455		Etat TVA facturée			
		facture doit n°343			
		2			
3421	Clients		6.840,00		5.700,00
7111		Vente de marchandises			1.140,00
4455		Etat TVA facturée			
		facture doit n°344			
		3			
7119	R.R.R. Accordés		3.000,00		
4455	Etat TVA facturée		600,00		
3421	Clients			3.600,00	
		avoir n° A34			
		4			
7119	R.R.R. Accordés		114,00		
4455	Etat TVA facturée		22,80		
3421	Clients			136,80	
		avoir n° A35			
		5			
5141	Banque		20.000,00		
4421	Clients, Avances et acomptes et acomptes reçus			20.000,00	
		Acompte de Mr T			
		6			
3421	Clients		50.560,00		
4421	Clients, Avances et acomptes et acomptes reçus		20.000,00		
7111		Vente de marchandises			58.500,00
4455		Etat TVA facturée			11.760,00
		facture n°345			